



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 avril 2020

Coronavirus - Covid-19 : Point de situation en Normandie

Solidarité avec la région Île-de-France : la Normandie accueille des patients franciliens

Afin d'apporter un soutien aux établissements de santé de la région Île-de-France, des opérations de transferts de patients sont en cours par voies hélicoptérée et terrestre vers la Normandie : depuis hier et jusqu'à demain 30 premiers patients sont attendus. De nouveaux transferts vers la région pourront intervenir durant le week-end .

Point de situation au 2 avril en Normandie

Le suivi de l'évolution de l'épidémie au stade 3 ne repose désormais plus seulement sur le nombre de cas confirmés, dans le cadre d'une stratégie de tests ciblés. Il intègre également des indicateurs relatifs aux données d'hospitalisation et de l'activité des professionnels de santé en ville :

**Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 par région et département
sont disponibles [sur le site de Sante publique France](#) et [sur le site du gouvernement/info-coronavirus](#)**

Prise en charge à l'hôpital

- **Aujourd'hui, 630 personnes sont hospitalisées en Normandie** (soit une augmentation de 29 % en 72h, depuis le lundi 30/03, où 487 personnes étaient hospitalisées. **A noter que les 1ers transferts d'Île-de-France sont comptabilisés dans ce total**) :
 - 126 personnes dans le Calvados
 - 54 dans l'Eure
 - 57 dans la Manche
 - 58 dans l'Orne
 - 335 dans la Seine-Maritime
- **Parmi elles, 185 sont en réanimation** (soit une augmentation de 34 % en 72h, depuis le lundi 30/03, où 138 personnes étaient en réanimation. **A noter que les 1ers transferts d'Île-de-France sont comptabilisés dans ce total**)
- **224 personnes sont retournées à domicile**
- L'Agence régionale de santé a été informée ce jour du **décès à l'hôpital de 12 personnes** porteuses du coronavirus Covid-19 : 1 dans le Calvados, 2 dans l'Eure, 1 dans la Manche, 2 dans l'Orne et 6 dans la Seine-Maritime. **Le nombre total de décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie est de 81 en Normandie.**

Au cours de la journée du 1^{er} avril, **96 passages** pour suspicion de COVID-19 ont été enregistrés **dans les services d'urgences hospitalières de la région**. Ils représentent 9,6 % de l'activité totale tout âge.

Pour cette même journée de mercredi, **60 consultations** pour suspicion de COVID-19 ont été enregistrés **par SOS Médecins en Normandie**. Elles représentent 22 % de l'activité totale tous âges des associations SOS Médecins de la région.

Cas confirmés

- Du 24 février à aujourd'hui, **1 594 personnes ont été testées positives au COVID-19*** en Normandie (+ 132 nouveaux cas depuis hier) sur un total de 9 313 prélèvements* réalisés, soit 17% de positivité.

** Pour rappel, le nombre de cas comptabilisés correspond aux cas confirmés via la réalisation de tests de dépistage. Depuis le passage en stade 3, les tests de dépistage ne sont plus systématiques, mais réalisés en priorité auprès des personnes pour lesquelles la confirmation du diagnostic représente un enjeu important, notamment les personnes hospitalisées présentant des formes graves, les professionnels de santé, les premiers cas possibles en EHPAD, les femmes enceintes ou encore les donneurs d'organes. Le nombre de cas confirmés sert désormais à guider les mesures de gestion mais ne reflète pas la réalité de la circulation du virus sur le territoire.*

Contact presse ARS de Normandie Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Situation épidémiologique en Normandie

Tous les départements normands sont considérés comme zone d'exposition à risque (circulation virale importante) vis-à-vis du Covid-19. Afin de limiter la propagation du virus, l'ARS rappelle le nécessaire respect des mesures de confinement.

Un numéro, le 116.117

**J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 ? :
je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle mon médecin traitant
ou le 116 117, le numéro de la permanence de soins en Normandie.**

*Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement,
j'appelle le SAMU- Centre 15.*

Désormais accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le 116.117 est un numéro d'appel gratuit, actif dans toute la région. Il permet aux Normands d'être mis en relation avec un médecin généraliste libéral, **qui apporte une réponse médicale adaptée aux besoins du patient** (hors urgences vitales).

Rappel des recommandations

Se protéger

Face aux infections, il existe des gestes « barrières » simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Rester chez soi (dispositif de confinement de la population)

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir systématiquement au télétravail lorsque c'est adapté
- Limiter ses déplacements au strict nécessaire
- Respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

Des dispositifs d'information

- L'ARS réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible 24h/24, 7 jours sur 7, gratuitement au 0 800 130 000.
- Des sites internet officiels : [Site du gouvernement](#), [Site du Ministère des solidarités et de la santé](#), [Site de Santé publique France](#).